

Taekwondo/Ligue de l'Estuaire/Stage d'arbitrage international

Les encadreurs face à la complexité des nouvelles règles



Me Davy Mbembo, juge-arbitre (g), expliquant les nouvelles règles du "clintche" ...



... aux entraîneurs-stagiaires

F-K-O.M

Libreville/Gabon

ILS étaient une trentaine d'encadreurs et responsables de clubs affiliés à la ligue de l'Estuaire de taekwondo, à prendre part, le week-end écoulé, au stage d'arbitrage international sur les nouvelles règles d'arbitrage. Une session de haut niveau tenue à l'Université Omar Bongo (UOB) et dirigée par l'expert mondial Me Davy Mbembo (4e dan), président des juges-arbitres de la zone VI. Auréolé de son séjour enrichissant en Corée du Sud, lors du dernier Championnat du monde de Muju (du 21 au 30 juin), assorti d'un stage international sur la révision des règles de cet art martial olympique, l'expert gabonais a tenu à partager cette expérience à ses coreligionnaires de l'Estuaire, après ceux de Port-Gentil.

Pendant une journée, les encadreurs et l'instructeur ont fait le tour des nouvelles lois en matière d'arbitrage de combat. Selon Me Davy Mbembo, les arbitres doivent désormais sanctionner les athlètes qui ont la manie de pousser leurs adversaires durant le combat.

En plus, il n'est plus question de retenir son vis-à-vis pour marquer des points. Mêmes certains enchaînements sont désormais prohibés. Autant de règles que les encadreurs locaux devront désormais connaître et appliquer. «Si un athlète ne respecte pas ces règles, il est facile pour lui de perdre un combat, bien qu'il soit meilleur que son adversaire », a souligné Me Mbembo.

La World taekwondo federation, dans ses nouvelles règles, a également prévu des sanctions et pénalités pour les entraîneurs qui s'illustrent négativement lors d'un combat. Des sanctions qui vont jusqu'à interdire à un entraîneur de suivre ses poulains durant un tournoi pour mauvais comportement.

Au regard de la complexité de certaines règles, quelques encadreurs-stagiaires avaient des difficultés à les cerner. Pour les rassurer, l'instructeur a indiqué que ce problème se pose également au niveau de l'instance mondiale : « L'arbitrage est un éternel apprentissage. Un enfant n'apprend pas à marcher en un jour. Nous allons continuer à organiser ce genre de stage chaque fois qu'il y aura une compétition nationale ou provinciale. Car pour moi, pratiquer c'est enseigner deux fois », a fait savoir Me Davy Mbembo, qui se rendra à Oyem sous peu, pour le même objectif.

Organisateur de ce séminaire international, le président de la Ligue de taekwondo de l'Estuaire, Me Delamard Ndemezogo Aba'a, a justifié l'organisation de cette formation : « Le taekwondo est une discipline en perpétuelle évolution à l'international. La ligue de l'Estuaire étant le poumon de notre discipline au Gabon, nous avons tenu à ce que nos encadreurs s'arriment aux nouvelles donnes. Nous remercions Me Davy Mbembo, qui a bien voulu nous faire partager les connaissances reçues dernièrement en Corée du Sud. Nous espérons que les encadreurs présents à ce stage vont, ensuite, répercuter les notions auprès de leurs clubs respectifs », espère M. Ndemezogo.



Le stage a été sanctionné par la remise des certificats à certains encadreurs.

ENVOYEZ



de l'argent
instantanément
dans 33 pays

Notre nouvelle appli est_on
Ecobank_on

Appli téléchargeable



ecobank.com





La Banque Panafricaine